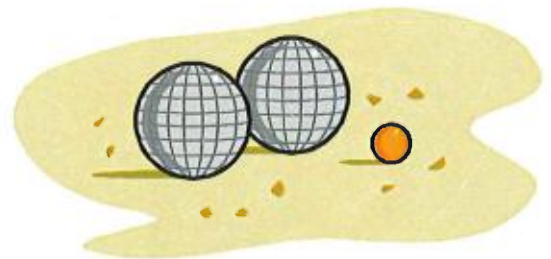


# L'ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2007 N°12

## SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1
Comptes-Rendus des réunions du Conseil :	
* Réunion du 29 janvier 2007	pages 2 et 3
* Réunion du 27 février 2007	pages 4 et 5
* Réunion du 29 mars 2007	pages 6, 7, 8 et 9
* Réunion du 31 mai 2007	pages 10 et 11
Budget de fonctionnement Dépenses	pages 12 et 13
Budget de fonctionnement Recettes	page 14
Budget d'assainissement	page 15
Budget d'investissement Recettes et Dépenses	page 16
ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE	page 17
ÉCOLE DE MUSIQUE DE PONCINS	page 18 et 19
NOUVELLES LOCALES	pages 20 et 21
SAVEZ-VOUS QUE ?	pages 22, 23, 24, 25 et 26
INFOS MUNICIPALES	pages 27 et 28
OUVERTURE MAIRIE	page 29

### Photos de couverture :

1<sup>ère</sup> page : La Pétanque Poncinoise dans ses diverses activités  
Dernière page : La salle communale, l'école, la mairie vues du clocher

## LE MOT DU MAIRE

Au cours de l'année 2007, de nombreux projets ou réalisations ont vu le jour. Ce qui avait été présenté dans le précédent bulletin s'est poursuivi normalement :

- L'enquête publique pour le PLU va être recommencée en raison de certaines insuffisances liées à l'enquête elle-même. Le sujet est développé dans la rubrique « Infos Municipales ».
- Les abords de l'église ont été aménagés et bénéficient d'un fleurissement de qualité. Que les auteurs de ces réalisations en soient vivement remerciés !
- La rénovation du réseau d'assainissement a été réalisée par l'entreprise SADE, entreprise spécialisée dans ce type d'interventions. Par ailleurs, la réflexion sur les conditions d'une nouvelle station d'épuration est engagée tant en ce qui concerne la filière d'épuration que sur le site à choisir.
- Notre lotissement « Val du Lignon » avance bien. En effet, 10 lots sur 11 ont été vendus, et les premières maisons devraient voir le jour avant la fin de l'année. La finition de la voirie intérieure et la rénovation du chemin partant de la maison de Madame Durret et allant jusqu'au Lignon se feront en 2008 lorsque les gros travaux du lotissement seront bien avancés.
- A l'automne se feront la réfection d'une partie de la route des Morands et d'une partie de la route allant à Naconne.

Poncins poursuit normalement son évolution en modernisant ses équipements pour le bien-être de chacune et chacun d'entre nous. Il y fait bon vivre, gardons cette qualité de vie en réussissant le mieux possible « l'osmose » entre ceux qui sont là depuis quelques temps et ceux qui arrivent. C'est le message que nous souhaitons faire passer pour que la vie à Poncins soit la plus agréable possible.

Si vous avez quelques jours de repos à prendre, profitez-en bien, et si vous avez repris le chemin du travail, alors bon courage !

Le Maire  
Julien Duché



\*\*\*\*\*

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE

du 29 janvier 2007

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Madame Michelle DUILLON, Madame Marthe PERRAT, Madame Séverine BOUCHET, Monsieur Jean-François CHAUVE et Monsieur Yann MÉRIGNEUX étaient absents excusés.

Le Conseil Municipal :

1° *APPROUVE*, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 16 novembre 2006,

2° *APPROUVE*, à l'unanimité, la décision du Conseil de la Communauté relative à la taxe professionnelle,

3° *DECIDE*, à l'unanimité, de souscrire un contrat de maintenance des foyers lumineux de la commune et des projecteurs du terrain du Lignon auprès du SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire). Ce contrat est établi pour 6 ans.

4° *ANNULE*, à l'unanimité, la délibération du 16 novembre 2006 concernant la station de relevage pour le lotissement communal. Monsieur le Maire ayant délégation de pouvoir du conseil municipal par délibération en date du 17 février 2005.

5° *DECIDE* de signer la convention ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité d'Aménagement du Territoire) avec la Direction Départementale de l'Équipement.

6° *DECIDE*, à l'unanimité que la bibliothèque sera gérée par un groupe de bénévoles dont le responsable sera Monsieur Jean-Pierre CHEBANCE.

7° *DEMANDE* l'autorisation d'inscription des contributions communales aux travaux sur les réseaux transférés en section d'investissement.

8° *PREND CONNAISSANCE* :

- du courrier de la famille GUERIN concernant le Chemin « Villedieu-La Barge ». Monsieur le Maire souhaite réunir rapidement habitants de Villedieu, propriétaires et conseil municipal et trouver un compromis,
- du courrier de la Préfecture souhaitant inclure trois étangs appartenant à la famille THIOLLIER, dans le réseau NATURA 2000,

- du dossier de Monsieur Grégory POUILLON concernant l'ouverture d'un établissement détenant des animaux d'espèces non domestiques,
- du rapport d'activités de la Communauté de Communes de FEURS EN FOREZ pour l'année 2005,
- du courrier de la mairie de MONTBRISON concernant une enfant de PONCINS scolarisée en classe CLIS

#### 9° EST INFORMÉ :

- de l'évolution concernant le chauffage de l'église. Des devis sont en attente,
- du plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées pédestres,
- du nouveau projet concernant le ramassage des ordures ménagères. Une réunion d'information de la population sera programmée au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2007,
- d'une demande des parents d'élèves concernant l'installation d'une hotte pour la cantine,
- du projet d'animation estivale à Forez Aquatic,
- de la contribution au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) d'un montant de 15 588 €,
- du courrier de l'Association Entraide Médicale Rhône-Alpes-Guinée qui recherche un local,
- de la réunion en Sous-Préfecture le 15 février 2007 concernant la station d'épuration de l'Olme,
- du courrier de SCOT Sud Loire (Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Loire),
- du courrier du Conseil Général concernant la subvention pour la dissimulation des réseaux téléphoniques pour le lotissement communal,
- de la circulaire de Monsieur Jean-Claude FRECON, Sénateur,
- du courrier de Monsieur Camille VIRICEL refusant l'invitation au repas de Noël ainsi que la boîte de chocolats,
- des courriers des représentants des parents d'élèves de la FCPE et les représentants des enseignants, du SNUipp, du SE UNSA, du SGEN CFDT, du SDEN CGT, du SNUDI FO, de SUD, relatifs à la scolarisation des enfants de 2 ans et s'élève contre la non comptabilisation de ces enfants dans le calcul des effectifs,
- du départ de Anthony et Carine CHARPINET du logement qu'ils occupent au-dessus de la classe de Mme DECOMBE. Cet appartement sera libre au 1<sup>er</sup> avril 2007,
- du départ de Mme Marie-Christine MANIN, employée en Contrat d'Avenir. Celle-ci a mis fin à son contrat pour suivre une formation,
- des remerciements du Lycée des Monts du Forez pour la subvention
- des différentes cartes de vœux,
- des différents comptes rendus de réunions et de travaux.

Pour extrait certifié conforme  
A PONCINS, le 30 janvier 2007

Le Maire

J. Duché

3

\*\*\*\*\*

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE

du 27 février 2007

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.  
Madame Marthe PERRAT, Madame Séverine BOUCHET et Monsieur Yann MÉRIGNEUX étaient absents excusés.

Le Conseil Municipal :

1° *APPROUVE*, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 29 janvier 2007,

2° *DECIDE* de lister les différents travaux nécessaires en investissement et en fonctionnement, à savoir :

- chauffage de l'église,
- panneaux photovoltaïques
- travaux paysagers autour de l'église
- ponceau Goincet,
- jeux dans la cour de la maternelle
- rénovation d'une salle de classe
- reliure des registres d'état civil
- extension réseau électrique à Vizézy
- couloir (accès des salles bibliothèque, loisirs, musique)
- voirie
- achat de chaises pour la salle communale
- maintenance SIEL
- hotte cantine
- illuminations
- archivage
- meuble classement mairie
- toilettes dans le local technique
- rénovation du réseau assainissement
- jardin du souvenir au cimetière.

Certains travaux seront réalisés dès cette année.

Le conseil municipal souhaite que le budget soit construit sur une augmentation de 1 % sur chaque taxe,

3° *DECIDE*, par 9 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre, d'instaurer la taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux des terrains nus devenus constructibles. La taxe est due par le cédant, assise sur un montant égal aux deux tiers du prix de cession de terrain, elle est égale à 10 % de ce montant.

4° **FIXE** le prix de vente des différentes parcelles du lotissement communal :

N° 1	1255 m2	69 000 €
N° 2	1045 m2	57 000 €
N° 3	1145 m2	63 000 €
N° 4	730 m2 (+ 900 m2 non constructible)	63 000 €
N° 5	890 m2 (+ 1545 m2 non constructible)	88 000 €
N° 6	1110 m2	61 000 €
N° 7	1145 m2	63 000 €
N° 8	1120 m2	62 000 €
N° 9	1425 m2	78 000 €
N° 10	935 m2	51 000 €
N° 11	925 m2	51 000 €

5° **PREND CONNAISSANCE :**

- des courriers de Madame Maria PORTAILLER, Gaëlle JACQUET et Thomas SAURA-SAËZ concernant la location de l'appartement au-dessus de la classe de Madame DECOMBE et DECIDE par 8 voix pour Gaëlle JACQUET, 2 voix pour Maria PORTAILLER et 1 blanc, d'attribuer cet appartement à Melle JACQUET,
- du courrier de Monsieur et Madame Luc MOULARD souhaitant acheter une partie de la parcelle communale (AC 114) située aux Rôtis. Le conseil municipal ne souhaite pas vendre cette parcelle,
- des différents courriers concernant la demande de retrait de la délibération relative à l'imputation des contributions au SIEL Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire.

6° **EST INFORMÉ :**

- ✓ de la conférence « Femmes et Santé », le lundi 5 mars à la maison de la commune à FEURS ?
- ✓ de l'invitation de Monsieur KROLIC le 31 mars 2007,
- ✓ de l'invitation de Monsieur René REYNAUD, Président de la FNACA, pour la cérémonie du 19 mars, au cimetière à 18 h, vin d'honneur à la mairie,
- ✓ du courrier de « La Ronde des Montagnes du Soir » concernant le rassemblement de voitures anciennes de collection qui vont traverser le village le dimanche 27 mai 2007.
- ✓ Des différents comptes rendus de réunions et de travaux

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présentent ses condoléances à Monsieur René REYNAUD pour le décès de son père.

Prochaines réunions :

- 8 mars 2007 Réunion d'information et de débats pour les élus à SAVIGNEUX
- 15 mars 2007 Commission des finances
- 28 mars 2007 20 h Budget CCAS 21 h Lotissement
- 26 mars 2007 Réunion ordures ménagères pour les élus salle de l'Eden à Feurs à 20 h
- 29 mars 2007 Réunion du conseil municipal
- 17 avril 2007 Réunion sur les ordures ménagères pour la population à 20 h salle communale.  
Pour extrait certifié conforme  
A PONCINS, le 1<sup>er</sup> mars 2007

Le Maire

J. Duché



\*\*\*\*\*

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 29 mars 2007

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.  
Madame BOUCHET Séverine et Monsieur Yann MERIGNEUX étaient absents excusés.

Le Conseil Municipal :

**1° ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif 2006 de la commune, à savoir :

Recettes de fonctionnement	391 658,03 €
Dépenses de fonctionnement	301 865,28 €
Excédent	89 792,75 €
Résultat de clôture	93 397,04 €
Recettes d'investissement	262 349,84 €
Dépenses d'investissement	242 379,86 €
Excédent	19 969,98 €
Résultat de clôture	- 71 896,41 €

**2° ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif assainissement 2006, à savoir :

Recettes d'exploitation	22 484,92 €
Dépenses d'exploitation	19 099,08 €
Excédent	3 385,84 €
Résultat de clôture	25 921,96 €
Recettes d'investissement	19 101,89 €
Dépenses d'investissement	19 467,27 €
Déficit	- 365,38€
Résultat de clôture	8 436,39 €

**3° ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif du lotissement communal,

**4° APPROUVE**, à l'unanimité, les comptes de gestion du budget principal 2006, du budget assainissement 2006 et du budget du lotissement communal, établi par Monsieur PACAUD, Percepteur.

**5° DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter la somme de 71 896,41 € en recette investissement (compte 1068) et la somme de 21 500,63 € en recette de fonctionnement (compte 002) pour le budget communal.



6° *DECIDE*, à l'unanimité, d'affecter la somme de 25 921,96 € en recette de fonctionnement (compte 002) et la somme de 8 436,39 € en recette investissement (compte 001) pour le budget assainissement.

7° *DECIDE*, à l'unanimité, d'augmenter de 1 % les taux de la taxe d'habitation, de la taxe du foncier bâti et de la taxe professionnelle et de la taxe du foncier non bâti :

- taxe d'habitation 8,10 % au lieu de 8,02 %
- foncier bâti 10,93 % au lieu de 10,82 %
- Foncier non bâti 35,52 % au lieu de 34,17 %
- Taxe professionnelle 14,12 % au lieu de 13,98 %

DESIGNATION DES TAUX	TAUX	BASE	PRODUIT
Taxe d'habitation	8,10	905 400	73 337
Foncier bâti	10,93	539 100	58 924
Foncier non bâti	35,52	70 800	25 148
Taxe professionnelle	14,12	334 500	47 231
<b>TOTAL</b>		<b>1 849 800</b>	<b>204 640</b>

8° *ETUDIE* les demandes de subventions et *VOTE* celles accordées aux sociétés locales et diverses organisations :

ADAPEI	110 €
ADMR Pays d'Urfé	70 €
Amicale Boule	150 €
Amicale Classe 64	15 €
Association Forézienne des Accordéonistes	20 €
Association Culturelle Poncinoise (ACP)	150 €
Association des Paralysés de France	50 €
Autisme Forez	50 €
Bibliothèque Centrale de Prêt	50 €
CFA BTP	15 €
CFA Les Mouliniers	15 €
Club Handisport	80 €
Club Pêche Nature de l'Astrée	150 €
Comité de la Foire	150 €
Comité des Fêtes	150 €
Croix Rouge de FEURS	50 €
Ecole de Musique de PONCINS	165 €
+ subvention exceptionnelle	200 €
Fanfare	350 €
FNACA	80 €
Football Club de la Plaine	350 €
+ subvention exceptionnelle	176 €
Gymnastique Volontaire Poncinoise	150 €
Lycée Privé E Gautier - Ressins	15 €

Pétanque Poncinoise	150 €
Prévention routière	15 €
Rats musqués	150 €
Sou de l'école	900 €
Tennis Club Poncinois	150 €
Tarentelle	150 €
Transport Scolaire Feurs Rive Gauche	848 €
USEP	100 €
Virus Concept Car	150 €

**9° ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, le budget primitif 2007 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	388 000 €
Section d'investissement	341 897 €

**10° ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, le budget primitif assainissement 2007 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation	50 197 €
Section d'investissement	106 816 €

Des travaux importants sur le réseau ainsi que l'étude d'une nouvelle station d'épuration sont prévus en 2007.

**11° APPROUVE**, à l'unanimité, le budget annexe du lotissement, qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	1 294 071 €
Section d'investissement	654 071 €

**12° APPROUVE**, par 11 voix pour et 1 abstention, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.

**13° ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, un devis de l'entreprise NAULIN concernant la réparation d'un ponceau sur la route de Naconne. Ce devis s'élève à 3 910 € H.T. soit 4 676 € T.T.C. Une subvention sera demandée auprès du Conseil Général.

**14° DECIDE** d'adhérer au fond formation pour les agents non titulaire (emplois aidés).

**15° DECIDE** de louer à Monsieur BICHON la parcelle B304 située à Vizézy. Les parcelles AD 32 (Champ de foire) et B 1358 (Croix Bardon) seront louées à Monsieur SALLET. Les baux seront révisés avant le 1<sup>er</sup> octobre 2007.

**16° PREND CONNAISSANCE :**

- du courrier du GFA des HGDF relatif au chemin de la Barge. La famille GUERIN souhaite que la commune prenne contact avec Monsieur Jean-Paul METTON afin de trouver une issue rapide à ce problème.
- Des propositions de prêts du Crédit Agricole.
- Du courrier de Madame l'Inspectrice concernant la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.
- Du bilan d'activités du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour l'année 2006, sur la commune.
- De la copie du courrier de Monsieur Marc THIOILLIER à Monsieur le Maire de CHAMBÉON concernant le chemin des Odinets.
- De la circulaire préfectorale concernant les médailles d'honneur communale.
- Du courrier du CNAS (Centre National d'Action Sociale) pour les agents territoriaux.
- De la proposition de vente d'une parcelle de 134 m<sup>2</sup> appartenant à Monsieur Christian DELORME afin de permettre d'élargir la route à Rampeau et de la cession à titre gracieux d'une parcelle de 17 m<sup>2</sup> afin de permettre l'aménagement du carrefour de la Croix Blanche.
- Des remerciements de Madame BERION (chocolats de Noël), de Mademoiselle Claudette DURON pour la participation de la commune au concours de scrabble.
- Du faire-part de naissance de EWAN au foyer de Madame et Monsieur Christophe MASSON domiciliés aux Rôtis.
- Des différents comptes-rendus de travaux et de réunions.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 30 mars 2007

Le Maire

J. Duché



\*\*\*\*\*

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE

du 31 mai 2007

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Madame Séverine BOUCHET et Monsieur Yann MÉRIGNEUX étaient absents excusés.

Le Conseil Municipal :

1° *APPROUVE*, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 29 mars 2007,

2° *ETUDIE* les différentes propositions des banques concernant la ligne de trésorerie pour les travaux du lotissement communal et des emprunts pour les travaux de voirie et les travaux d'assainissement, *DÉCIDE*, à l'unanimité, de choisir le Crédit Agricole et *AUTORISE* Monsieur le Maire à souscrire ces différents prêts,

3° *DÉCIDE*, par 10 pour et 2 abstentions, de fixer à 100 % le ratio des promotions d'avancement des agents communaux, suite à la réforme de la fonction publique territoriale,

4° *APPROUVE*, à l'unanimité, l'estimation faite par Monsieur BERTIER, Architecte, pour la restauration de l'église et *DÉCIDE* de demander une subvention au Conseil Général,

5° *ETUDIE* les différentes techniques de chauffage concernant l'église, *CHOISIT*, à l'unanimité, les lustres radiants et *DÉCIDE* de solliciter trois entreprises pour faire des devis,

6° *DÉCIDE*, à l'unanimité, de consulter différentes entreprises pour l'installation des panneaux photovoltaïques,

7° *ANNULE*, à l'unanimité, la délibération du 29 mars 2007 qui approuvait le PLU, suite au courrier de la Sous-préfecture pour laquelle il y a une insuffisance de motivation du commissaire-enquêteur sur un avis favorable ou défavorable sur chaque requête et *SOLLICITE* le Tribunal Administratif pour qu'il désigne un autre commissaire-enquêteur,

8° *ALLOUE* une somme de 1 500 € au Comité des Fêtes pour le feu d'artifice et une subvention exceptionnelle de 150 € (société de surveillance)

9° *PREND CONNAISSANCE* :

- d'un courrier de la Fédération Française de Randonnées Pédestres concernant le chemin de Villedieu à la Barge,
- d'un courrier de la Mairie de CLEPPÉ qui souhaite organiser une réunion concernant la station dépurateur de l'Olme sur laquelle sont raccordés quelques habitants de PONCINS,

- du compte rendu de la Société ALPHA-JM concernant le chauffage de l'école. Le conseil municipal décide de demander à un architecte un projet global d'énergie (double vitrage, abaissement plafond, changement fenêtres, chauffage) pour les deux anciennes classes (CP - CM),
- du courrier du Conseil Général demandant des photos, un calendrier prévisionnel et un plan pour les travaux concernant le ponceau à la Sciolet,

#### 10° EST INFORMÉ :

- de l'arrêté de subvention du Conseil Général concernant la station de refoulement et qui s'élève à 9 400 €
- du courrier du Conseil Régional qui a décidé d'attribuer une subvention de 22 868 € pour les travaux de réhabilitation du réseau assainissement,
- des différents courriers de Monsieur Jean CHAVAND concernant des travaux réalisés par un riverain sur des chemins et des fossés,
- du courrier de la DDAF, Police de l'Eau, concernant les remblais mis en place par la commune sur la rive droite du Lignon,
- du courrier de Monsieur Fabrice ROLLAND, Directeur de l'école, concernant une pétition des parents et une inscription injurieuse envers le Directeur,
- du courrier de l'Inspection Académique au sujet de la scolarisation des enfants de 3 ans et des enfants de 2 ans qui seront accueillis dans la limite des places disponibles,
- de la demande de subvention de Radio Pythagore,
- du courrier de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) qui recherche des documents afin de créer une exposition sur les hôpitaux militaires ligériens durant la Grande Guerre, dans le cadre de la célébration en 2008, du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918,
- du courrier de Monsieur le Préfet qui rejoint le cabinet du 1<sup>er</sup> ministre,
- du courrier du Sénateur-Maire de ST ETIENNE qui a déposé une proposition de loi visant à légiférer sur les actions de coopération décentralisée menées par les collectivités territoriales,
- du courrier de Monsieur MOULIN, boulanger à FEURS souhaitant l'intervention de Monsieur le Maire dans ses démarches pour l'acquisition de la boulangerie POMMIER,
- du courrier de Madame Liliane VAGINAY, Député de la 6ème circonscription de la Loire,
- du courrier de Monsieur Nicolas POIRIEUX, candidat aux législatives,
- du faire-part de mariage de Maurice THIOLLIER et Stéphanie PELLOUX, le 4 août 2007,
- des différents comptes-rendus de réunions et de travaux.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 4 juin 2007

Le Maire

J. Duché

B.P. 2007		Section de Fonctionnement		Dépenses
		Prévu 2006	Réalisé	Prévu 2007
60221	Combustibles et carburants			
60222	Produits d'entretien			
60611	Eau et assainissement	1 000.00	1 112.88	1 300.00
60612	Energie-électricité	26 000.00	25 730.03	28 000.00
60621	Combustibles	1 500.00	1 487.14	2 000.00
60622	Carburants	200.00	194.11	300.00
60631	Fournitures d'entretien	800.00	1 075.42	1 300.00
60632	Fournitures de petit équipement	3 500.00	2 436.62	4 000.00
60633	Fournitures de voirie			
60636	Vêtements de travail	400.00	250.50	600.00
6064	Fournitures administratives	3 000.00	2 768.19	3 000.00
6065	Livres, disques, cassettes	400.00	320.29	800.00
6067	Fournitures scolaires	4 000.00	4 029.87	4 200.00
6135	Locations mobilières	2 000.00	1 512.94	2 000.00
61521	Entretien de terrain	2 000.00	1 114.88	3 300.00
61522	Entretien de bâtiments	9 000.00	4 067.80	16 500.00
61523	Entretien de voies et réseaux	9 400.00	14 044.25	16 000.00
61551	Entretien matériel roulant	3 000.00	2 535.94	3 500.00
61558	Entretien autres biens mobiliers		64.00	
6156	Maintenance	3 000.00	3 517.16	4 000.00
616	Primes d'assurance	6 000.00	5 832.69	6 400.00
6182	Documentation générale et technique	400.00	272.20	500.00
6188	Autres frais divers	100.00		
6225	Indemnités comptable et régisseur	400.00	358.29	400.00
6231	Annonces et insertions	1 000.00	1 252.71	1 500.00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000.00	5 733.43	8 000.00
6238	Archivage et reliures			4 000.00
6247	Transports collectifs	300.00		300.00
6261	Frais d'affranchissement	700.00	631.00	800.00
6262	Frais de télécommunication	2 500.00	2 266.47	3 000.00
6281	Cotisations	100.00	88.00	100.00
63512	Taxes foncières	1 100.00	1 078.00	1 200.00
6353	Impôts indirects	200.00		200.00
6354	Droits d'enregistrement			
6358	Autres droits			
	<b>011 Charges à caractère général</b>	<b>87 000.00</b>	<b>83774.81</b>	<b>117 200.00</b>
<b>12</b>				



6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	1 500.00	1 486.59	1 700.00
6338	Autres impôts et taxes	500.00	280.75	500.00
6411	Rémunération principale PT	85 000.00	87 629.72	92 000.00
6413	Rémunération principale PNT	3 000.00	1 811.71	2 000.00
6416	Emplois d'insertion	11 000.00	11 019.12	10 700.00
6451	Cotisations à l'URSSAF	15 000.00	14 296.80	18 000.00
6452	Cotisations aux mutuelles			
6453	Cotis. caisses de retraite (CNRACL, IR	24 000.00	23 665.92	25 000.00
6454	Cotisations ASSEDIC	500.00	831.00	1 000.00
6455	Cotisations Assurances Personnel	8 000.00	7 924.03	8 500.00
6456	Cotisations FNC Supplément Familial			
6475	Médecine du travail	500.00	488.84	600.00
	<b>012 Charges de personnel</b>	<b>149 000.00</b>	<b>149 434.48</b>	<b>160 000.00</b>
6531	Indemnités élus	30 000.00	28 265.99	30 000.00
6533	Cotisations retraite élus (IRCANTEC,	3 000.00	2 050.17	2 200.00
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
6553	Service d'incendie	15 312.00	15 312.00	15 588.00
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
6554	Contribution orga. regroupés	4 666.00	3 791.90	5 000.00
6555	Contributions au CNFPT			
652	Subvention assainissement M 49			
65736	Subvention CCAS	20.00	20.00	20.00
65748	Autres organismes droit privé	7 000.00	6 513.00	8 192.00
658	Charges subvention gestion courante			
	<b>65 Autres charges de gestion courant</b>	<b>59 998.00</b>	<b>55 953.06</b>	<b>61 000.00</b>
6611	Intérêts des emprunts, dettes	12 000.00	11 737.43	13 000.00
668	Autres charges financières			
	<b>66 Charges financières</b>	<b>12 000.00</b>	<b>11 737.43</b>	<b>13 000.00</b>
6714	Bourses et prix	1 800.00	367.50	1 000.00
6718	Autres charges exceptionnelles		50.00	500.00
673	Titres annulés (exercice antérieur)	200.00		500.00
675	Valeur comptable immobilisations cédées			
	<b>67 Charges exceptionnelles</b>	<b>2 000.00</b>	<b>417.50</b>	<b>2 000.00</b>
22	Dépenses imprévues fonctionnement			24 000.00
23	Virement investissement	48 906.00		10800.00
	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>358904.00</b>	<b>301 317.28</b>	<b>388 000.00</b>
				<b>13</b>

		Prévu en 2006	Réalisé en €	Prévu en 2007
70311	Concessions dans les cimetières		598.00	
70312	Redevances taxes funéraires	500.00	1 505.00	1150.00
70323	Redevance occupation domaine public			
7035	Droits de chasse et pêche	50.00	117.28	50.00
70388	Autres redevances et recettes			
7068	Autres redevances et droits GROUPAMA			
7083	Locations diverses : Salle Communale	2450.00	2 196.18	2000.00
	70 Vente de produits	3000.00	4 416.46	3200.00
7311	Contributions directes	199669.00	213 783.00	204640.00
7323	Etat/compens.taxe prof.		2 855.00	
7324	Etat/compens. exonér. de TF			
7325	Etat/compens. exonér. de TH			
7336	Droits de place			
7361	Droits licence débits de boisson			
7363	Impôts sur les spectacles		30.66	
73811	Taxe add. droits de mutation	10331.00	15 452.91	13360.00
7382	Permis de chasser			
	73 Impôts et taxes	210000.00	232121.57	218000.00
7411	Dotations forfaitaire	91159.00	91 159.00	92514.00
74121	Dotation Solidarité Rurale 2ème fraction	10020.00	11 303.00	12505.00
74126	Dot. progression minimale			
742	Dotations élus locaux	2000.00	2 552.00	2617.00
746	DGD			
7472	Région			
7478	Autres organismes	800.00	892.35	
7473	Subv. Département			
74831	Attribution du FNTP			
74831	Attribution du FDTP			
74833	Compensation de l'Etat : Taxe professionnelle	3949.00	3 949.00	2000.00
74834	Compensation de l'Etat : Taxe foncière	5541.00	6 336.00	5681.00
74835	Compensation de l'Etat : Taxe d'habitation	4331.00	3 536.00	4139.00
7488	Autres attributions et participations			
	74 Dotations, subventions	117800.00	119 727.35	119456.00
752	Revenus des immeubles	16700.00	16 846.00	17148.00
758	Produits divers de gestion courante	800.00	1 048.69	852.00
	75 Autres produits de gestion courante	17500.00	17 894.69	18000.00
6419	Remboursement sur rémunération Personnel	7000.00	14 051.06	7300.00
6459	Remboursement sur charges de Sécu.			
	013 Atténuations de charge	7000.00	14 051.06	7300.00
7713	Libéralités reçues (Camp, Feu d'artifice)			
778	Autres produits exceptionnels		170.64	544.00
775	Vente terrain		548.00	
7788	Autres reprises excédents		2 728.26	
	77 Produits exceptionnels	0.00	3 446.90	544.00
2	Excédent antérieur reporté Fonct.			
768	Reprise balance d'entrée			
	002 Excédent antérieur reporté Fonct.	3604.00		21500.00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	358904.00	391 658.03	388000.00
14				

## Assainissement M 49

		Prévu 2006	Réalisé	2007	
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>Dépenses</b>					
13913	Reprise subvention			126.00	
1643	Emprunts et dettes assimilées	12 000.00	10479.09	12 000.00	
21	Immobilisations corporelles	122 207.00	8199.78	75 388.00	
	Travaux canalisation pont Vizézy	9 000.00			
2315	Immobilisations en cours				
	Acquisition terrain station épuration			10 000.00	
203	Etudes station épuration		788.40	9 302.00	
	<b>Total</b>	<b>143207.00</b>	<b>19467.27</b>	<b>106816.00</b>	
<b>Recettes</b>					
1	Excédent antérieur reporté	8 801.00		8 436.00	
13	Subventions Contrat de rivière				
13	Subvention réseau	55 000.00		30 000.00	
	Subvention canalisation pont Vizézy	3 770.00	3771.00		
1068	Apports, dotations, réserves				
16	Emprunts reçus	40 000.00		30 000.00	
276	Autres créances immobilisées				
28031	Amortis. des immobilisations	6 992.00	6991.05	6 992.00	
28153	Amortis. des immobilisations	8 339.00	8339.84	7 767.00	
5	Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	20 305.00		23 621.00	
	<b>Total</b>	<b>143 207.00</b>	<b>19101.89</b>	<b>106 816.00</b>	
<b>EXPLOITATION</b>					
<b>Dépenses</b>					
62, 709	Autres charges externes	2 000.00	582.95	2 126.00	
6152	Sur bien immobiliers		22.13		
6156	Entretien Réparation	5 000.00	1707.64	8 191.00	
673	Pertes sur créances irrécouvrables				
661	Charges financières	1500.00	1455.47	1 500.00	
6811	Dotations aux amortissements	15 330.00	15330.89	14 759.00	
6	Autofinancement	20 306.00		23 621.00	
	Déficit antérieur reporté				
	<b>Total de la section</b>	<b>44136.00</b>	<b>19099.08</b>	<b>50 197.00</b>	
<b>Recettes</b>					
7061	Prestations de service : redevance	20 000.00	20838.92	21 000.00	
704	Travaux de branchements	1 600.00	1646.00	3 150.00	
768	Autres produits financiers				
2	Excédent	22 536.00		25 921.00	
777	Subventions d'exploitation au compte de résultat			126.00	
	<b>Total de la section</b>	<b>44 136.00</b>	<b>22484.92</b>	<b>50 197.00</b>	<b>15</b>



BP 2007 Investissements			Dépenses			
Article	Objet	Prévu 2006	Réalisé	Report	Nouveaux	Total
2315	Opérations d'ordre budgétaire					
2184	Mobilier					
	Ecole (jeux, hotte)	0.00				7000.00
21757	Mairie Informatique	2 000.00	2 173.13			7000.00
21578	Autre matériel et outillage		3 338.55			
2181	Installations générales		1 266.23			
	Voirie	1 000.00				90000.00
	Panneaux Marquage	3 700.00				
	Ponceau					8500.00
	Travaux local technique					11000.00
	Panneaux Photovoltaïques					23000.00
	Jardin du souvenir					21000.00
2313	Eglise	189 500.00	167 625.09			
	Chauffage église					30000.00
	Contrat de rivière	3 814.00				
202	PLU	10 644.00	6 831.49			5000.00
1641	Emprunts : Capital	61 000.00	61 145.37			45000.00
16411	Emprunts					
165	Dépôts et cautionne	1 500.00				1500.00
20	Dépenses imprévues					21000.00
001	Déficit investissem	91 867.00	0			71897.00
	Total	365 025.00	242379.86			341897.00

BP 2007 Investissements			Recettes			
Article	Objet	Prévu 2006	Réalisé en €	Report	Nouveaux	Total
1	Solde d'exécution d'investissement reporté					
1325	Opérations d'ordre budgétaire					
1323	Subvention PLU	0.00				4000.00
	Subvention voirie	0.00				38000.00
	Subvention ponceau	0.00				3700.00
	Subvention église	111 992.00	62 162.00			39219.00
	Subvention panneaux photovoltaïques					10300.00
1383	Subvention Lignon	0.00				
	Enveloppes cantona	988.00				1000.00
	Chauffage église					3000.00
16411	Emprunts en unités	60000.00	60 000.00			25302.00
165	Dépôts et cautions	1 500.00				1500.00
1068	Affectation des rés	137 723.00	137 723.39			71897.00
10222	Fonds de Compensa	1 916.00	1 916.45			11179.00
021	Virement de la sect	48 906.00				10800.00
024	Produit des cession	1 000.00				122000.00
040	Réseau de voirie		548.00			
2111	Terrain	1 000.00				
16	Total	365 025.00	262 349.84			341897.00



## ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

Depuis le début de la saison, toutes nos manifestations ont remporté un véritable succès.

La dernière en date : les 20 ans du groupe Mélodie, Anniversaire dignement fêté, hommage rendu à Jeannette BORY et à son groupe qui depuis 20 ans font chanter le village.

Jeannette BORY souhaitant prendre un peu de recul nous lançons un appel à toutes les personnes intéressées pour diriger le groupe.

Contact : Jeannette BORY 047727820 Claire TERRASSE 0477278255

Le concours de scrabble a battu son record avec 42 joueurs, les débuts du tarot sont très prometteurs avec une douzaine de joueurs.

Notre prochaine manifestation est un rendez-vous « gastronomique » avec le 37ème Méchoui le **samedi 15 septembre**.

La journée automnale clôturera la saison le **dimanche 14 octobre**

### Reprise des activités :

Scrabble : Pas d'interruption, tous les jeudis à 14 H 30

Belote : mardi 4 septembre à 14 H 30

Travaux Manuels : vendredi 7 septembre à 14 H 30

Tarot : vendredi 7 septembre à 20 H.

Manifestations et activités ouvertes à tous.

Bonne rentrée.

Le Président

Jean-Louis Maurines

## Une Ecole de Musique de Poncins juvénile

En ce début d'été (début juillet), l'heure est aux bilans.

L'EMP (Ecole de Musique de Poncins) n'échappe pas à la règle en clôturant l'année par les examens, placés sous l'égide de la Confédération Musicale de France pour éviter toute distorsion eu égard aux institutions.

Pour les élèves, après l'angoisse du rendez-vous et libérés de toute contrainte, est venu le moment de savourer le bonheur des résultats, ceux qui autorisent la détente et les vacances bien méritées.

Durant 2 mois, il ne sera plus question de transcription musicale en « Ecoute globale ». Pas d'avantage d' « analyse » ni de « lecture chantée ». Pour ce qui est de la « lecture de notes » en 2 clés (clé de sol et clé de fa), l'exercice est devenu tellement naturel qu'il mérite tout juste d'être mentionné.

Enfin, pour ce qui est de la pratique instrumentale (celle sur laquelle l'accent a été mis durant l'année écoulée), la pause ne vaut qu'en dehors des satisfactions qu'elles procurent, conséquence de l'autonomie et du plaisir par rapport aux contraintes. On s'évertuera donc à assurer un minimum d'entretien.

A ceux qui considèrent ces aspects comme rébarbatifs (souvenir d'enfance), posez la question aux élèves et préparez vous aux surprises. La recette n'est que question de chronologie et de psychologie. Prenez une dose de motivation associée à un soupçon de réflexion individuelle, une pincée d'humour et saupoudré d'actions ludiques. Surtout ne relâcher en aucun cas.

A ce compte, les résultats sont sans équivoques. Rudy Krolic, Benjamin Vandebore, Dorine Michel ont subi les épreuves avec succès. Jean Gros, Manon Roche et Fanny Michel atteignent le niveau d'excellence.

L'année prochaine, après 3 années d'études, auront lieu localement les premiers examens de fin de premier cycle qui, comme au collège, nécessitent habituellement 4 années d'étude. Le jury, pour éviter toute équivoque, sera externe à l'EMP car les résultats conditionneront l'accès au second cycle.



Il y a quelques semaines, l'EMP a organisé son 2<sup>ème</sup> concert en l'église de Poncins avec la participation musicale de l'Orchestre d'Harmonie de Boën (OHB). Ce fut également l'occasion d'entendre les élèves de l'EMP en audition en pas moins de 13 pièces. Merveilleux souvenir aux dires du public venu nombreux malgré le choix de la date.

Il s'est laissé séduire par la prestation brillante de l'OHB, étonner par les prouesses des élèves de l'EMP et la diversité des morceaux, subjugué par la direction à la baguette des jeunes poncinois, participer en chantonnant « la conquête du Paradis » et adhérer symboliquement à l'Ode à la joie. Une communion parfaite s'est produite entre musiciens, fussent-ils en herbe, et le public médusé qui n'en croyait ni ses yeux ni ses oreilles, mais qui s'est manifestement régalé.

Ce succès en appelle d'autres. La 3<sup>ème</sup> édition du concert s'annonce le samedi 14 juin 2008 avec la participation d'une harmonie de renom.

Juste avant la clôture de l'année scolaire, ultime épreuve de nos jeunes Poncinois, ils sont allés à la rencontre de leurs camarades de l'école publique, dans une démonstration de savoir faire : un nouveau moment de fierté et une invitation au partage. Tous les enfants, mais aussi les instituteurs, ont pu s'essayer aux différents types d'instruments : trompette, tuba, batterie, et autres outils de percussion. Incrédulés par rapport aux prouesses de leurs camarades, quelques uns se sont manifestés pour tenter l'aventure de l'apprentissage.

Rendez-vous avec la rentrée scolaire pour la reprise des cours.

Rappelons qu'ils sont accessibles à tous, jeunes et moins jeunes et dispensés gratuitement.

Le Président

Roger Saint Pol

## NOUVELLES LOCALES

### Lâcher de ballonnets

Cette année, à l'occasion de la Fête du 14 juillet, un lâcher de ballonnets a eu lieu sur la place du 19 mars 1962. Nous attendons le retour des cartons indiquant le lieu « d'atterrissage » de ces ballonnets.

### Fête des mères 2007

Dimanche 3 juin, jour de la Fête des Mères, nous avons le plaisir d'accueillir et d'honorer les nouvelles mamans depuis la fête des mères 2006. Ont été accueillis les bébés et leurs parents :

19/07/2006	Victoria	SALLET	Nadine Frédéric	SALLET SALLET	Petit Noël
07/08/2006	Lucas	CHEMINAL	Maryline Ludovic	CHEMINAL CHEMINAL	Villedieu
09/08/2006	Mathis	CHANTELOUP	Angélique Christophe	GUICHARD CHANTELOUP	Vizézy
19/08/2006	Sarah	DUFOUR	Coralie David	LATOUR DUFOUR	Le Bourg
20/08/2006	Théo	MARTIN	Audrey Sébastien	PRUD'HOMME MARTIN	Les Baraques du Lignon
15/03/2007	Ewan	MASSON	Ghislaine Christophe	MASSON MASSON	Les Rôtis
24/04/2007	Mila	CHEMINAL	Emmanuelle Eric	CHEMINAL CHEMINAL	Le Bourg
04/05/2007	Charlotte	LATOUR- -MAURINES	Frédérique Richard	MAURINES LATOUR	Villedieu
25/05/2007	Lola	GIRARD	Hervé Annick	GIRARD GIRARD	Vizézy

Étaient également invités les nouveaux arrivants à Poncins depuis la Fête des mères 2006:

### Nouveaux habitants 2007

Monsieur	POULARD	Yannick	Vizézy
Monsieur, Madame	CHAPET	Philippe	La Beaugendre
Monsieur, Madame	OLLAGNON		Le Bourg
Monsieur	CHALEIE	Gaëtan	Le Bourg
Monsieur	MARRON	Wolfgang	Les Gouttes
Mademoiselle	PONTILLE	Florence	Les Gouttes
Monsieur, Madame	MASSACRIER	Mathieu	Le Bourg
Monsieur, Madame	CORREOSO		Le Bourg
Monsieur, Madame	PROST	Jean Marc	Goincet
Monsieur	PONTET	Sébastien	Villedieu
Madame	BILLOTET	Sylvie	Villedieu
Madame	PORTAILLER	Maria	Le Bourg
Monsieur	SARRIAS	André	La Poterie
Madame	PERRIN	Janie	La Poterie
Monsieur, Madame	PAYS	Valéry	La Poterie
Monsieur, Madame	CHEUCLE	Philippe	Villedieu
Monsieur, Madame	VERNET	Stéphane	Le Champ de Foire
Monsieur	BOLÉAT	François	Les Rôtis
Madame	BERTIER	Sylvie	Les Rôtis
Monsieur, Madame	TOURNY	Yves	La Croix Blanche
Monsieur	SAURA-SAEZ	Stéphane	Le Bourg
Mademoiselle	RAHARISOA	Rondro	Le Bourg
Monsieur, Madame	CHAFFANGEON	Bernard	Bruliolles
Monsieur	BÉAL	Fabrice	Bruliolles
Monsieur	LEROUX	Xavier	Le Bourg
Monsieur, Madame	CHAUVE	Dominique	Vizézy
Madame	DUMAS MARCHIER	Aude	Le Bourg

# SAVEZ-VOUS QUE ?

## Calendrier de l'année scolaire 2007-2008

Calendrier national Zone A	Écoles du Département de la Loire fonctionnant sur 4 jours	
Vacances	Vacances	Jours de récupération
Rentrée enseignants Lundi 3 septembre 2007	Rentrée enseignants Lundi 27 août 2007	
Rentrée Élèves Mardi 4 septembre 2007	Rentrée élèves Mardi 28 août 2007	4
<b>TOUSSAINT</b>		
Du samedi 27 octobre 2007 Au jeudi 8 novembre 2007	Du vendredi 26 octobre 2007 après la classe Au jeudi 8 novembre 2007 au matin	0
<b>NOËL</b>		
Du vendredi 21 décembre 2007 après la classe Au lundi 7 janvier 2008 au matin	Du vendredi 21 décembre 2007 après la classe Au jeudi 3 janvier 2008 au matin	2
<b>HIVER</b>		
Du vendredi 15 février après la classe Au lundi 3 mars 2008 au matin	Du mardi 19 février 2008 après la classe Au lundi 3 mars 2008 au matin	2
<b>PRINTEMPS</b>		
Du vendredi 11 avril 2008 après la classe Au lundi 28 avril 2008 au matin	Du mardi 15 avril 2008 après la classe Au lundi 28 avril 2008 au matin	2
<b>ASCENSION</b>		
	Le mercredi 30 avril 2008, seront assurés les enseignements prévus le vendredi 2 mai 2008	
	Le mercredi 7 mai 2008 matin et le mercredi 14 mai 2008 matin sont travaillés	1
<b>VACANCES D'ÉTÉ</b>		
Jeudi 3 juillet 2008 après la classe	Vendredi 4 juillet 2008 après la classe	1
	<b>TOTAL</b>	<b>12</b>



## LIGNES DE TRANSPORTS DESSERVANT PONCINS

### Ligne Feurs-Montbrison

#### Aller

Période scolaire	Oui	Oui
Vacances scolaires	Oui	Oui
Jours de circulation	Mercredi	Vendredi
Feurs Gare SNCF	13.30	08.30
Feurs Place de l'Hôtel de Ville	13.32	08.32
Poncins Bourg	13.40	08.40
Chambéon Bourg	13.45	08.45
Magneux Hauterive Bourg	13.50	08.50
Chalain le Comtal Bourg	13.55	08.55
Montbrison Place Bouvier	14.05	09.05

#### Retour

Période scolaire	Oui	Oui
Vacances scolaires	Oui	Oui
Jours de circulation	Mercredi	Vendredi
Montbrison Place Bouvier	17.30	11.40
Chalain le Comtal Bourg	17.50	11.50
Magneux Hauterive Bourg	17.55	11.55
Chambéon Bourg	18.00	12.00
Poncins Bourg	18.05	12.05
Feurs Place de l'Hôtel de Ville	18.13	12.13
Feurs Gare SNCF	18.15	12.15

Exploitant : 2TMC Tél : 04.77.30.81.30      1.30 € le trajet

### Ligne Cleppé - Feurs

<u>Aller</u>		<u>Retour</u>	
Période scolaire	Oui	Période scolaire	Oui
Vacances scolaires	Oui	Vacances scolaires	Oui
Jours de circulation	Mardi	Jours de circulation	Mardi
<b>1<sup>ère</sup> boucle</b>		<b>1<sup>ère</sup> boucle</b>	
Cleppé Bourg	08.15	Feurs Place du Comice	11.00
Ste Foy St Sulpice Bourg	08.20	Poncins Goincet	11.05
Ste Foy St Sulpice Cétereau	08.24	Ste Foy St Sulpice Villedieu	11.07
Ste Foy St Sulpice Villedieu	08.28	Ste Foy St Sulpice Cétereau	11.11
Poncins Goincet	08.30	Ste Foy St Sulpice Bourg	11.15
Feurs Place du Comice	08.35	Cleppé Bourg	11.20
<b>2<sup>ème</sup> boucle</b>		<b>2<sup>ème</sup> boucle</b>	
Chambéon Bourg	08.50	Feurs Place du Comice	11.40
Poncins Bourg	08.55	Poncins L'Olme	11.48
Poncins L'Olme	08.57	Poncins Bourg	11.50
Feurs Place du Comice	09.05	Chambéon Bourg	11.55

Exploitant : Rochette Tél : 04.77.97.42.97      1.30 € le trajet

## GENDARMERIE

La gendarmerie doit recruter en 2007, 10545 personnels femmes et hommes et 3000 réservistes pour assurer la protection des personnes et des biens.

### Un métier différent !

Force de police à statut militaire et grand service public de la sécurité intérieure, la gendarmerie vous propose :

- Un métier d'action où les responsabilités et les qualités humaines sont mises en valeur,
- Un métier au service des autres, au contact de la population, des autorités, des élus,
- Un métier au service de la sécurité des personnes, du respect des lois et droits de l'homme,
- Un métier d'autorité qui demande des qualités de management et d'organisation,
- Un métier varié avec de nombreux pôles d'excellence : GIGN, motocycliste, pilote d'hélicoptère, montagne, enquêtes judiciaires, police scientifique, équitation, équipe cynophile ...,
- Un métier valorisant avec une possibilité d'évolution de carrière très intéressante fondée sur le mérite et les compétences acquises.

13 500 hommes et femmes peuvent opter pour le métier de gendarme en 2007.

5 catégories d'emploi sont proposées : 45 officiers de gendarmerie, 4 400 gendarmes, 6 000 gendarmes adjoints volontaires, 100 sous-officiers spécialistes et 3 000 réservistes.

Alors pourquoi pas vous ?

Le recrutement est permanent !

Vous pouvez, à tout moment, établir votre dossier de candidature à la cellule recrutement de la gendarmerie de St Etienne Tél : 04.77.92.81.10

Découvrez le site internet de recrutement de la gendarmerie nationale

Contact : [recrutement@gendarmerie.defense.gouv.fr](mailto:recrutement@gendarmerie.defense.gouv.fr)

## ÉCOBUAGE EMPLOI DU FEU

**Champ d'application** : les feux d'écobuage forestiers, l'incinération de rémanents de débroussaillage agricoles et de végétaux sur pieds ou coupés, l'utilisation d'appareils producteurs de feu.

### Périodes d'interdiction :

Qui ?	Du 1 <sup>er</sup> mars au 30 avril	Du 1 <sup>er</sup> mai au 30 juin	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre	Du 1 <sup>er</sup> octobre au 28 février
Propriétaires ou ayants droits	<b>INTERDIT</b> dans l'intérieur et jusqu'à 200 mètres des forêts, bois	<b>AUTORISÉ</b> avec demande au Maire	<b>INTERDIT À TOUS</b> y compris propriétaires ou ayant droit	<b>AUTORISÉ</b> avec demande obligatoire au Maire
Non propriétaires	<b>INTERDIT</b>	<b>INTERDIT</b>		<b>INTERDIT</b>

### Demands obligatoires d'incinération :

Les propriétaires ou ayants droit doivent déposer à la Mairie, 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération d'écobuage ou d'incinération, une demande d'intention.

Un récépissé de cette déclaration est délivré par le Maire qui :

- Conseille au demandeur de souscrire, s'il ne l'a déjà fait, une assurance couvrant les risques encourus à cette occasion et leur remet une fiche des prescriptions,
- Adresse un double du récépissé au SDIS 42, au corps de sapeurs-pompiers de 1<sup>er</sup> appel et à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police territorialement compétent.

## ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte avec la nouvelle société Véolia est en place depuis le 1<sup>er</sup> mai. Nous vous rappelons quelques points particuliers :

- Il faut sortir les poubelles la veille au soir,
- Vous avez jusqu'à la fin de l'année 2007 pour vous équiper d'un bac roulant (pour bénéficier d'un tarif de groupe les commandes peuvent se faire à la Mairie)
- Pour l'instant il n'y a que 2 « bennes à verres » installées au Bourg et au cimetière. Il est obligatoire d'y déposer les verres.
- Tous les 15 jours, la caissette jaune (avec ou sans le sac jaune) sera ramassée. Vous y déposez ce que vous y déposiez auparavant sauf le verre.

Si vous relevez quelques anomalies, veuillez en faire part à la Mairie ou la Communauté de Communes à Feurs.



## DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé que par arrêté préfectoral, la divagation des chiens est interdite. Récemment de nombreux accidents de la route ont eu lieu, suite à des collisions avec des chiens errants. La responsabilité des propriétaires de chiens est engagée et cela pourrait avoir des conséquences dramatiques ! Par ailleurs certaines catégories de chiens doivent faire l'objet d'une déclaration à la Mairie. Pensez-y !

### Départs en 6ème

En cette fin d'année scolaire, les élèves de CM2 qui quittent l'école de Poncins pour partir en 6<sup>ème</sup> recevaient des mains de Julien Duché, Maire, un dictionnaire et une encyclopédie. Ces ouvrages les accompagneront tout au cours de leur scolarité. Monsieur le Maire saluait aussi Fabrice Roland qui quitte la direction de l'école pour rejoindre Boën. Bravo à tous ces futurs collégiens !

Ont été récompensés : Alexandre Marnat, Amaury Goutte, Benjamin Vandebore, Camille Moly, Cécilia Vallet, Estelle Quétant, Eve Barlier, Guillaume Portailier, Jeanne Chauve, Léa Karsenti, Lola Gagnière, Nicolas Baroux, Océane Rully, Quentin Moulard, Marie Chauve.

### Inter villes à Forez Aquatic

Le vendredi 6 juillet, se déroulait à Forez Aquatic, la piscine intercommunale, le 1<sup>er</sup> interville de la Communauté de communes de Feurs en Forez. A l'initiative des maîtres-nageurs de la piscine, les 12 communes se sont affrontées dans des jeux aquatiques. Pour une première édition ce fut une réussite : toutes les communes étaient là, le soleil avait été commandé, le public était très nombreux à soutenir son village. Il fallait bien un classement et c'est le village de Civens qui l'a emporté, la commune de Poncins a terminé 8<sup>ème</sup>. Un grand merci à tous les participants : hommes, femmes, adolescents (es), enfants de l'école qui ont réalisé une démonstration à la mi-temps, à l'entreprise Michel Jacquet dont les participants arboraient le tee-shirt rouge sponsorisé par l'entreprise « Maçonnerie Poncinoise ».

Félicitations à tous et à l'année prochaine !

### Bruits de voisinage

De plus en plus de personnes se plaignent du bruit occasionné par certaines activités de leurs voisins (tondeuses, taille-haies, perceuses, disquieuses, meuleuses etc.). Il y a des heures pour utiliser ces engins ! Tout ceci est réglementé par l'arrêté préfectoral que vous pouvez consulter à la Mairie !

Alors soyons attentifs !



## INFOS MUNICIPALES

Cette nouvelle rubrique est l'occasion de faire le point sur certains projets ou travaux de la Commune afin que chaque administré puisse suivre l'évolution des « choses » communales.

### Assainissement

Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sont terminés. L'entreprise SADE a procédé à un passage caméra pour évaluer l'état des canalisations d'eaux usées. Des fissures plus ou moins importantes ont été observées. Le colmatage s'est réalisé de l'intérieur grâce à des techniques modernes.

Ces travaux rendus impératifs par l'arrivée trop importante d'eaux claires parasites à la station d'épuration étaient un préalable à la création d'une nouvelle conforme aux besoins de la population actuelle et future. La DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) est chargée d'accompagner la commune dans ce projet. Une délégation du conseil municipal accompagnée de la DDAF, est allée visiter 3 stations d'épuration (Pommiers, Salt en Donzy et Valeille) fonctionnant avec le système des roseaux. C'est une technique respectueuse de l'environnement et qui donne de bons résultats. Le conseil aura, avec la DDAF, à réfléchir à la meilleure implantation possible.

### Lotissement « Val du Lignon »

Notre lotissement « Val du Lignon » a bien avancé. En effet la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux est terminée. Cela a consisté en :

- Viabilisation du lotissement : voirie, réseaux « humides » (eaux pluviales et usées, eau potable), réseaux « secs » (alimentations électriques et téléphoniques)
- Bornage de chaque parcelle
- Installation de la station de relevage
- Pose d'une cuve de rétention dans chaque parcelle

Sur les 11 lots, à ce jour 10 sont déjà vendus.

La finition de la voirie intérieure du lotissement se fera l'année prochaine, une fois les gros travaux de construction de maisons bien avancés.

### Station d'épuration de l'Olme (Cleppé)

A la demande de la commune de Cleppé, il est prévu de revoir la situation juridique des habitants de Poncins (hameau des Varennes, la Garenne) raccordés à la station de l'Olme. Plusieurs solutions sont possibles pour «régulariser» la situation. Les conseils municipaux des 2 communes doivent étudier ce qui leur paraît être le mieux.

## Chemin de la Barge à Villedieu

Cette liaison entre le hameau de Villedieu et la Barge pose problème et c'est une situation ancienne datant de la dernière guerre !

Le conseil municipal, depuis plusieurs mois, soucieux de trouver une solution satisfaisante pour tous, a rencontré les parties prenantes. A ce jour la situation est en train d'évoluer favorablement vers une solution acceptable pour tous.

## PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La Sous-préfecture n'ayant pas validé le PLU en raison d'insuffisances de l'enquête publique, la commune se voit dans l'obligation de refaire une nouvelle enquête publique avec un nouveau Commissaire enquêteur. Ceci a pour effet de rendre applicable le PLU avec un retard de 6 mois et de coûter à la commune la « bagatelle » de 2000 € correspondant aux nouveaux frais d'insertion dans les annonces légales et les honoraires du commissaire-enquêteur.

Par arrêté du 10 juillet 2007, le Maire de Poncins a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête publique aura lieu à la Mairie de Poncins du 3 septembre au 5 octobre aux jours et heures habituels d'ouverture :

Lundi	15 H	à	18 H
Mardi	15 H	à	18 H
Jeudi	15 H	à	17 H
Vendredi	15 H	à	18 H

Monsieur Fernand Crozet, Commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal Administratif recevra en Mairie les :

Lundi	3	septembre	de	15 H à	18 H
Mardi	11	septembre	de	15 H à	18 H
Jeudi	20	septembre	de	15 H à	17 H
Vendredi	28	septembre	de	15 H à	18 H
Vendredi	5	octobre	de	15 H à	18 H

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration du PLU pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé en Mairie.

Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire-enquêteur à la Mairie de Poncins.

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	15 H	à	18 H
Mardi	15 H	à	18 H
Jeudi	15 H	à	17 H
Vendredi	15 H	à	18 H

Tél. : 04.77.27.80.09

Fax : 04.77.27.86.94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FEURS EN FOREZ

Comptabilité	:	Catherine Chevenard	04.77.28.29.30
Directrice Générale des Services	:	Sylvie Gaillard	04.77.28.29.31
Économie	:	Aurore Raoult	04.77.28.29.32
Environnement	:	Anne-Isabelle Millot	04.77.28.29.33
Ordures ménagères	:	Sandrine Lafougère	04.77.28.29.36
		Mouna Aghoutan	04.77.28.29.34
		Valérie Ribeyron	04.77.28.29.35

## N° DE TÉLÉPHONE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Julien	Duché	Maire	:	04.77.27.82.80
Jean-Pierre	Chebance	1 <sup>er</sup> Adjoint	:	04.77.27.81.93
Bernard	Foyatier	2 <sup>ème</sup> Adjoint	:	04.77.27.81.58
Adrien	Simon	3 <sup>ème</sup> Adjoint	:	04.77.27.84.93
Christian	Delorme	4 <sup>ème</sup> Adjoint	:	04.77.27.80.18



